

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
Par délégation de l'Assemblée délibérante
(Délibération n°3 du 21 mai 2014)

Séance du 18 juin 2019

Présents :

M. Denis BERGEROT
M. Sébastien DOSE
MME Jeannine DOUGOUD
MME Martine DROUOT
M. Dominique GRANDIEU
M. Philippe HALLIER
MME Renée HENRY
M. Jean-Pierre HUET
M. Denis MACHADO
M. Jean-Jacques MAXANT
MME Martine SCHREIBER
M. Laurent TROGRLIC
MME Odile BEGORRE-MAIRE
M. Jean-François GRANDBASTIEN
M. Antony KUHN
M. Sébastien POINT
M. Bernard VERGANCE

Excusés :

N°03– DB du 18/06/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

Constitution d'un groupement de commandes concernant l'achat de prestations de vérifications et maintenances ascenseurs, portes et portails automatiques et semi-automatiques et leurs fournitures associées

Il vous est proposé de constituer un groupement de commandes pour les besoins des pouvoirs adjudicateurs du Bassin de Pompey intéressés.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey assurerait, en qualité de coordonnateur du groupement, la préparation, la passation et la signature du marché sous la forme d'un accord cadre. Chaque membre serait en charge quant à lui du suivi de la bonne exécution des prestations pour la partie qui le concerne.

Un groupement de commandes permet de proposer un volume d'activité conséquent attirant les acteurs économiques du secteur. Pour cela, un recensement des besoins a été effectué et un état des lieux précis du parc à vérifier et à maintenir est en cours d'élaboration.

L'objectif est de mettre en concurrence ces acteurs afin de répondre à des besoins similaires de vérifications, maintenance préventive et corrective concernant le périmètre décrit ci-après. La forme du marché serait un accord-cadre scindé en deux lots tous mono-attributaires (1 seul titulaire) :

- Lot 1 : Les ascenseurs
- Lot 2 : Les portes et portails automatiques et semi-automatiques

Calendrier prévisionnel :

- Publication : 10 septembre 2019
- Réception des offres : 10 octobre 2019
- Commission d'Achat Public (CAP) : 30 octobre 2019

- Notification aux candidats évincés : 10 Novembre 2019
- Notification au titulaire : 10 Novembre 2019
- Début de l'accord-cadre le : 1^{er} janvier 2020

Il vous est demandé d'approuver les termes de la convention, d'autoriser Monsieur le Président à la signer et de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Bassin de Pompey admis à siéger à la commission d'achat public.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen

Le Bureau Délibératif, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de convention constitutive du groupement de commande concernant les prestations de vérifications et maintenances ascenseurs, portes et portails automatiques et semi-automatiques et leurs fournitures associées.

AUTORISE le Président à signer la convention.

DESIGNE Monsieur Denis BERGEROT, membre titulaire au sein de la Commission d'achat Public (CAP) du groupement de commandes.

DESIGNE Monsieur Denis MACHADO, suppléant du membre titulaire, au sein de la Commission d'achat Public (CAP) du groupement de commandes.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC